

Vous souhaitez participer à la vie du

Centre Social d'AMPLEPUIIS

Rejoignez le Conseil d'Administration

« Le bénévole est celui qui s'engage (notion d'engagement), de son plein gré (notion de liberté), de manière désintéressée (notion d'acte sans but lucratif), dans une action organisée (notion d'appartenance à un groupe, à une structure), au service de la communauté (notion d'intérêt commun). »



Qui sommes-nous ?

Le **Centre social d'Amplepuis** est :

- une association composée d'adhérents, de bénévoles et d'habitants qui participent à sa gestion au sein du Conseil d'Administration,
- un projet social pour favoriser la rencontre et l'échange, tisser des liens et construire des projets avec et pour les habitants du territoire,
- une équipe de salariés et de bénévoles qui met en œuvre le projet en développant des actions autour de 4 secteurs : Petite enfance, Enfance, Familles/Jeunes, Activités adultes et Séniors.

Le Centre Social d'Amplepuis travaille en partenariat avec les acteurs locaux, les Centres sociaux de Thizy les Bourgs et Cours la Ville et avec le soutien financier de la Ville D'AMPLEPUIIS, des Communes signataires du Contrat Enfance Jeunesse, de la Caisse d'Allocation familiales du Rhône et du Conseil Général du Rhône,

Il est membre de la Fédération Nationale. La dignité humaine, la solidarité, la démocratie, la laïcité, la tolérance, la citoyenneté sont des valeurs qui rassemblent et fédèrent les Centres Sociaux.

Pourquoi devenir administrateur ?

Pour **participer** à la gouvernance associative (Conseil d'administration et Bureau).

Pour **représenter** l'association dans tous les actes de la vie civile et se charger du bon fonctionnement de l'association et de l'application des décisions prises en Assemblée Générale.

Pour **défendre** les valeurs soutenues par le Centre Social : solidarité, mixité, citoyenneté, participation... et prendre part à la définition des objectifs et des orientations.

Pour participer au renforcement de la vie associative locale.

Administrateur c'est :

- **être acteur** dans la gestion du Centre Social
- **s'investir** sur la durée pour mieux **comprendre** le fonctionnement de l'association,
- **découvrir** les enjeux mis en œuvre dans l'animation du territoire du Centre Social,
- **faire** un acte citoyen au sein d'une activité

Composition du Conseil d'Administration

L'association est administrée par un Conseil d'administration de 9 à 21 membres actifs (adhérents à jour de leur cotisation annuelle, deux mois avant l'Assemblée Générale), élus par l'Assemblée Générale, plus les membres de droit désignés par la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône et la Mairie, tous ayant droit de vote.

La durée du mandat est de 3 ans renouvelable.

Le conseil d'administration nomme chaque année parmi ses membres actifs, un bureau composé de :

- un Président,
 - un Trésorier,
 - un Secrétaire,
- et s'il y a lieu plusieurs vice-président(s), trésorier(s) adjoint(s), secrétaire(s) adjoint(s).

Il se réunit au moins 4 fois par an.

Un adhérent peut rejoindre le Conseil d'administration à tout moment De l'année pour participer aux échanges en devenant membre consultatif.

En résumé :


C'est un engagement

- pour environ 5 soirées d'échanges et de débats par an
- pour 1 assemblée générale par an
- pour éventuellement participer à des commissions de travail
- pour éventuellement faire partie du Bureau

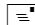
Si vous êtes intéressés merci de nous transmettre votre candidature.

Pour tout renseignement

Nathalie LANCELOT (directrice)
Irma BERTHINIER (Présidente)

 04 74 89 34 55

 csampl69direction@orange.fr

 12 rue du 11 Novembre
69550 AMPLEPUS